



Document(s) :

[Plan de circulation Jour J](#) ^[3]

Liens utiles:

[Restrictions Chouilly et Cumières](#) ^[4]

[Restrictions Oiry](#) ^[5]

[Epernay ville-arrivée le 8 juillet](#) ^[6]

Afin de permettre la bonne organisation de l'arrivée de l'étape, des restrictions de circulation et de stationnement seront mises en place le lundi 8 juillet et la veille, le dimanche 7 juillet.

Restrictions au sein du parcours :

Sur l'itinéraire de course, le stationnement sera interdit du dimanche 7 juillet 20h au lundi 8 juillet 20h, et la circulation le lundi 8 juillet de 6h à 20h : chemin dit de la Source, chemin de la Source, rue de la Source, place Malakoff, rue des Jancelins, (section place Malakoff/avenue Paul-Chandon), avenue Paul-Chandon, (section rue des Jancelins/place de l'Europe), place de l'Europe, (section rue de Sézanne/place des Fusiliers), place des Fusiliers, rue Eugène- Mercier, place de la République, (section rue Général Leclerc/rue Jean- Moët), avenue de Champagne, (section place de la République/place de Champagne), place de Champagne, (section rue de Verdun/avenue de Champagne D3), rue de Lorraine, (section place de Champagne/giratoire de Lorraine), giratoire de Lorraine, (section rue de Lorraine/rue des Coteaux), rue des Coteaux, avenue Middelkerke, (section rue des Coteaux/avenue du Vercors).

Les rues situées à l'intérieur du périmètre et délimitées par la rue de la Source, la place Malakoff, la rue des Jancelins (section avenue Paul-Chandon/place Malakoff), l'avenue Paul-Chandon (section place de l'Europe/rue des Jancelins), la place de l'Europe, la place des Fusiliers, la rue Eugène-Mercier, la place de la République, l'avenue de Champagne, la place de Champagne, la rue de Lorraine (section place de Champagne/giratoire de Lorraine), le giratoire de Lorraine, la rue des Coteaux, l'avenue Middelkerke (section rue des Coteaux/Jean-Sébastien-Bach), avenue d'Ettlingen (section rue Jean-Sébastien-Bach/rue de la Source) seront soumises à des restrictions de circulation.

Le lundi 8 juillet, de 6h à 20h, l'accès à la **rue Charles-Louis** sera autorisé uniquement aux véhicules de secours.

Franchissement du parcours :

Le franchissement du parcours de course pour les véhicules légers sera autorisé, sous contrôle d'agent des forces de l'ordre, le 8 juillet de 6h à 15h. Pour y

accéder, ils devront emprunter les points de passage situés, sens entrant dans la zone, au carrefour de la rue Henri-Martin et de la rue des Jancelins, et sens sortant, au carrefour de la rue Croix-de-Bussy et de la rue des Jancelins.

Des **passages piétons** seront mis en place de 6h à 15h, sous contrôle d'agent des forces de l'ordre, avenue Paul-Chandon (au niveau de place de l'Europe), rue Eugène-Mercier (au niveau de la rue Jean-Pierrot et de la rue des Archers) et avenue de Champagne (au niveau des places de la République et de Champagne, et de la rue Croix-de-Bussy).

Stationnement et circulation quartier de Bernon :

Le stationnement et la circulation seront interdits du dimanche 7 juillet 18h au lundi 8 juillet 22h, place Fada N'Gourma, parc Nelson-Mandela, avenues Middelkerke (section du parc/rue Jean-Sébastien-Bach), d'Ettlingen, de Franche-Comté (Favret/Godart-Roger) et du Vercors, rues de Lorraine (giratoire de Lorraine/René-Lemaire), René-Lemaire prolongée et Charles-Gounod.

L'accès aux parkings situés rue des Coteaux, (section allée Belvédère/avenue Middelkerke), avenue Middelkerke (près de la Mairie de Quartier) et square Lalo sera interdit, du dimanche 7 juillet à 18h au lundi 8 juillet à 22h.

L'accès aux parkings rue Charles-Gounod sera inaccessible le lundi 8 juillet de 10h à 20h

Stationnement et circulation centre-ville :

Le **stationnement sera interdit** du dimanche 7 juillet à 18h au lundi 8 juillet à 20h, rues du Général Leclerc (section Colonel Pierre-Servagnat/place de la République), Gambetta, Flodoard (Minimes/place de la République) et des Jancelins (Maréchal Foch/Paul-Chandon), place de la République (Jean-Moët/Eugène-Mercier), parkings place de la République (Fleuricourt/avenue de Champagne ; Jean-Moët/Gambetta ; Général Leclerc/Eugène-Mercier). Dans ces mêmes rues, la **circulation sera interdite** le lundi 8 juillet de 6h à 20h.

Le stationnement et la circulation seront interdits le dimanche 7 juillet à 9h jusqu'au lundi 8 juillet à 24h, esplanade Charles-de-Gaulle.

Rue Eugène-Mercier (section Jean-Pierrot/Simone-Caillet), le stationnement sera interdit du dimanche 7 juillet à 20h au lundi 8 juillet à minuit, pour la giration des **poids lourds**. La circulation sera interdite aux **poids-lourds** le lundi 8 juillet de 6h à 20h : rue de Verdun, place de Champagne, avenue de Champagne (section place de Champagne/rue Emmanuel-Chabrier).

La circulation, sauf riverains, sera interdite le lundi 8 juillet, de 6h à 20h, dans les rues suivantes, devenues impasses : **rues de La Cité** (section Vignes Blanches/Godart-Roger), **Godart-Roger** (Jancelins/Franche-Comté), des **Vignes Blanches** (La Cité/Jancelins), du **Moulin à Vent** (La Cité/Jancelins), de **Mulhouse** (La Cité/Jancelins), des **Petits Prés** (Grandpierre/Jancelins), **Simone-Caillet** (Pierre-Servagnat/Eugène-Mercier), **Jean-Pierrot** (Pierre-Servagnat/Eugène-Mercier), **Belvédère** (Middelkerke/des Coteaux), **Saint-Victor** (Maurice-Cerveaux/Jancelins), **Gaston-Burtin** (Maurice-Cerveaux/Jancelins) et sur

l'**avenue Paul-Chandon** (Magenta/Jancelins).

La circulation, sauf riverains, sera interdite le lundi 8 juillet, de 6h à 20h, dans les rues en sens unique, devenues des impasses et autorisées, à titre exceptionnel, à circuler à double sens : rues des **Huguenots** (sections Jancelins/Maurice-Cerveaux et Jancelins/La Cité), **Pupin, d'Alsace** (Metz/avenue de Champagne), **René-Lemaire** (Crayères/avenue de Champagne), **Croix-de-Bussy** (Bernon/avenue de Champagne), **Godart-Roger** (Henri-Lelarge/avenue de Champagne), de **Belle-Noue**, des **Hautes-justices et Edouard-Fleuricourt**.

La rue **Croix-de-Bussy** (section et sens rue de La Cité/rue des Jancelins) sera interdite à la circulation le lundi 8 juillet, de 6h à 20h.

Où se garer en voiture ?

Il est conseillé d'arriver le plus tôt possible à Epernay. Le square Raoul-Chandon, le Parc des Loisirs Roger-Menu (gratuits) et le parking souterrain Centre-ville (première heure gratuite) seront ouverts. Sur l'esplanade Charles-de-Gaulle, le stationnement et la circulation seront interdits du dimanche 9h au lundi minuit.

Venir à vélo :

Un parking à vélos surveillé sera mis en place parc Maigret, rue de Verdun avec un accès direct pour les piétons à l'avenue de Champagne.

Renseignements :

Tél. : 03 26 53 30 70

sports@ville-epernay.fr ^[2]

Source URL: <https://www.epernay.fr/article/restrictions-tour-de-france-2019>

Liens

[1] https://www.epernay.fr/sites/epernay/files/image/article/parcours_tour_intra_2.png

[2] <mailto:sports@ville-epernay.fr>

[3] https://www.epernay.fr/sites/epernay/files/document/article/plan_circulation_tdf2019_0.pdf

[4] <https://www.epernay-agglo.fr/article/tour-de-france-informations-et-restrictions-dans-les-communes-de-lagglo>

[5] https://www.epernay.fr/sites/epernay/files/document/article/arrete_circulation_stationnement_oiry_tdf2019.pdf

[6] <https://www.epernay.fr/agenda/tour-de-france>